

INSTANCE DE CONCERTATION ET DE SUIVI (ICS)

PROJET EOLIENNES FLOTTANTES D'OCCITANIE (EFLO) ET SON RACCORDEMENT

Séance d'installation du 1^{er} juillet 2026

Introduction

Monsieur le Maire de Gruissan

Monsieur l'adjoint au préfet maritime

Monsieur le préfet de l'Aude

Ordre du jour

1. Introduction
2. Intervention des garants de la Commission nationale du débat public
3. Présentation de l'historique du projet et des procédures administratives
4. Présentation du projet Eoliennes Flottantes d'Occitanie (EFLO)
5. Présentation du raccordement électrique



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Intervention des garants de la Commission nationale du débat public

Mathias BOURRISSOUX – Garant CNDP

La Commission nationale du débat
public

Présentation des garants De la concertation continue

Instance de concertation et de suivi (ICS)

Projets de parcs éoliens flottants en méditerranée

La Concertation Continue

Garantir un principe de continuité (Article L.121-14 du Code de l'environnement)

- Après un débat public, « *la CNDP désigne un garant chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public* »
- Rendre effective la continuité de l'information et de la participation du public tout au long de l'élaboration d'un projet
- Depuis la phase amont jusqu'à l'ouverture de la phase de participation dite « aval » (Enquête publique ou PPVE)
- Sur tous les éléments nouveaux qui interviendraient depuis la fin du débat public et sur la base des recommandations et demandes de précisions formulées par la CNDP

La Concertation Continue

Rappel des grandes étapes

- 12 juillet au 31 octobre 2021 : débat public EOS sous l'égide de la CPDP
 - mars 2022 : publication de la décision des porteurs de projet
 - avril 2022 : début de la concertation continue (CC)
 - novembre 2023 : 1er rapport intermédiaire de la CC
 - octobre 2024 : 2ème rapport intermédiaire de la CC
 - Avril 2026 : 3ème rapport intermédiaire de la CC
- Aujourd'hui, la concertation continue est garantie par Laura Michel (depuis avril 2023) et Mathias Bourrissoux (décembre 2024) en tant que garants de la CNDP

Les garants de la CC

Un rôle de veille et de formulations de recommandations

- S'assure de la qualité et sincérité des informations diffusées
 - Suivre l'état de prise en compte des enseignements du DP
 - Avis sur la pertinence des outils de concertation et la possibilité concrète pour le public de participer
 - Rôle de recours le cas échéant dans le dialogue avec les responsables du projet
- s'assurer que la transparence de l'information et les modalités de la concertation permettent au public de participer aux décisions du projet.

La Concertation Continue



INDÉPENDANCE



NEUTRALITÉ



TRANSPARENCE



ARGUMENTATION



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT



INCLUSION

Rendre compte de la CC

Publication de bilans intermédiaires et d'un bilan final

- Fait la synthèse des observations et propositions présentées par les publics
 - Récapitule les évolutions du projet
 - Précise le déroulé et contenu de la concertation continue
 - Porte un avis : Appréciation indépendante concernant le respect du droit et des principes de la participation.
- Le bilan de la concertation continue est joint à l'enquête publique ce qui rend tangible le principe de continuum de participation

Bilan intermédiaire 3

Quelles attentes exprimées par les publics pour 2026 ?

- Demande d'implication dans les études environnementales
 - Attente de précisions sur l'intégration des données de suivi des fermes pilotes et sur la prise en compte des études avifaunes (restitution Migration) dans le développement des projets
 - Souhait d'approfondissement des enjeux structurants pour la définition des caractéristiques techniques
 - Une recherche d'impacts économiques locaux et régionaux et de structuration de filières pérennes
 - Une attente de retombées concrètes sous forme d'actions territoriales et environnementales
- Des modalités d'information et de participation adressées aux parties prenantes et au grand public

Nous solliciter

Vous avez des questions
ou observations sur le
déroulement de la
concertation?



En direct lors des rencontres

eolienmed@garant-cndp.fr

Mathias.bourrissoux@garant-cndp.fr

Laura.michel@garant-cndp.fr

Présentation de l'historique du projet et des procédures administratives

Thibault LAURENT – Directeur de Projet Eolien Flottant DREAL

Romain CUNNIET – Direction de Projet Eolien Flottant DREAL

Nicolas MAIRE – Directeur adjoint de la DDTM des Pyrénées-Orientales

Historique du projet

Des premiers parcs à la planification d'ensemble

Zones décidées suite au débat public EOS (2021)

Narbonnaise Sud-Hérault (AO6/AO10)

150 km² ~ 750 MW
Horizon 2032/2034

Golfe de Fos (AO6/AO10)

150 km² ~ 750 MW
Horizon 2032/2034

Zones décidées suite au débat public La Mer en débat (2023/2024)

Cartographie à 10 ans :

GLC Golfe du Lion Centre (AO10)

400 km² ~ 2 GW
Horizon 2035

GLE Golfe du Lion Est (AO ultérieur)

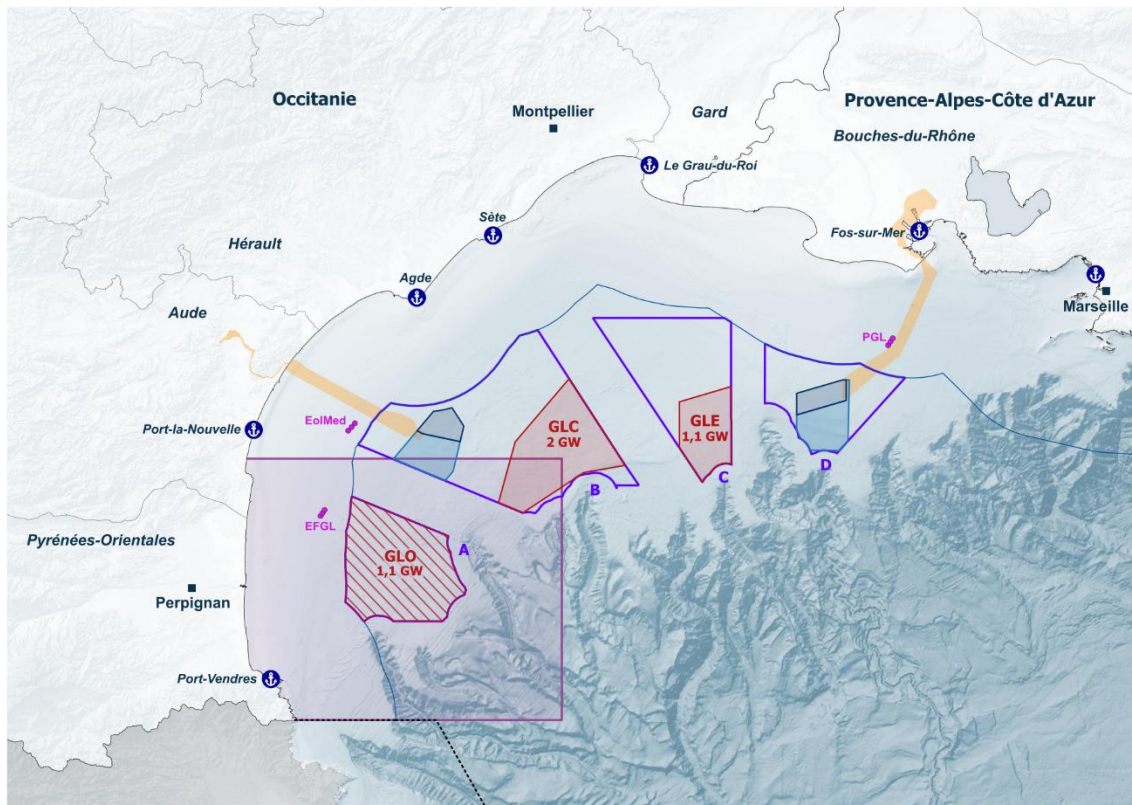
185 km² ~ 1,1 GW
Horizon 2040

Cartographie à 2050 :

GLE Golfe du Lion Ouest

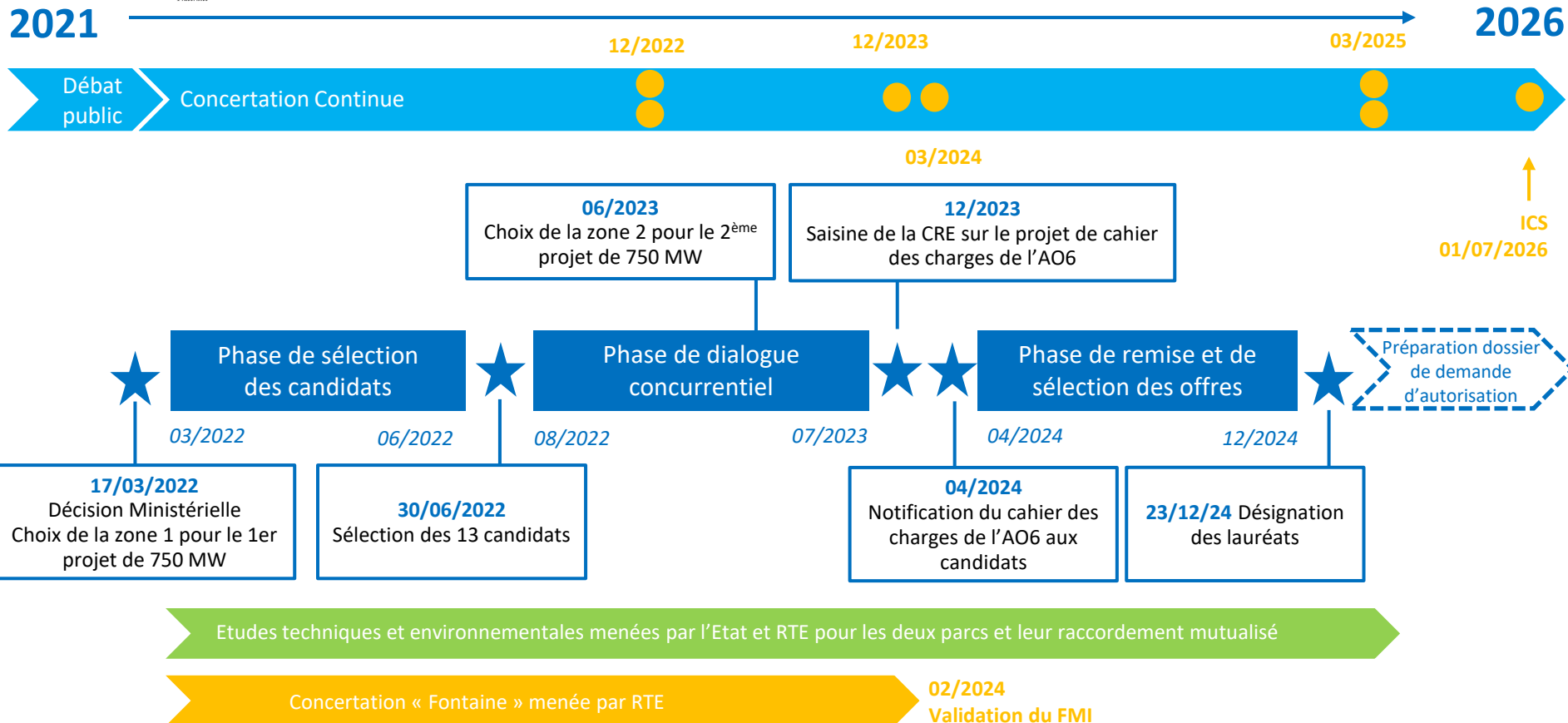
540 km² ~ 1,1 GW

Zones prioritaires de développement de l'éolien en mer



0 20 40 km 0 10 20 Nq

Une construction par étapes





PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Procédures administratives pour l'autorisation du raccordement et du parc commercial EFLO



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Raccordement : EP commune aux 3 procédures

- Autorisation environnementale au titre de l'article L181-1 du CdEnv. (DREAL DMMC)
- DUP Energie (DREAL Service Energie)
- DUP urbanisme (extension poste électrique) (Préfecture de l'Aude)

Instruction en cours

Étape 1 : Complétude & régularité

6 novembre 2025 : dépôt du premier dossier

23 janvier 2026 : première demande de complément

12 Juin 2026 : dépôt du deuxième dossier

En attente Rec/N.Rec

Étape 2 : Examen & consultations

Lancement de la phase de consultations

Enquête publique

Délai 9 mois

Étape 3 : Phase de décision

Arrêté Préfectoral

Délai 3 mois

Instruction désynchronisée de l'instruction du parc



PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES

Liberté
Égalité
Fraternité

Parc : Instruction DDTM66 par délégation REMAR

- Autorisation unique en ZEE prévue par l'ordonnance du 8 décembre 2016
- Art 10 du décret du 10 juillet 2013 : « *L'autorisation délivrée tient lieu des autorisations, déclarations, approbations et dérogations nécessaires pour la construction, l'exploitation et l'utilisation d'îles artificielles, d'installations, d'ouvrages et de leurs installations connexes* »

Étape 1 : Complétude & régularité

Octobre 2026 : dépôt du premier dossier

T1 2027 : demande éventuelle de complément

T2 2027 : retour dossier complété

RECEVABILITÉ

Étape 2 : Examen et consultations

Fin T2 2027 : lancement de la phase de consultations : services de l'Etat pour avis techniques, instances (CMF, CNL).

Saisine au titre de la convention ESPOO.

Participation du public par voie électronique (PPVE).

Étape 3 : Phase de décision

Arrêté préfectoral

Délai + 4 jours et – 4 mois

Publication au RAA

Instruction indépendante du raccordement

Temps d'échanges avec le public

Présentation du projet Eoliennes Flottantes d'Occitanie

Jean-Mathieu KOLB – Directeur de projet EFLO - Ocean Winds
Thomas BORDRON – Directeur développement EFLO – Ocean Winds

Instance de Concertation et de Suivi Projet EFLO

1er juillet 2026



01.

Qui sommes-nous?



Ocean Winds (OW) : une échelle mondiale, une présence locale



Ocean Winds (OW) est une coentreprise entre **ENGIE** et **EDPR** (50-50), **dédiée à l'éolien en mer** avec des projets avancés dans **8 pays et 3 continents**, dont des projets en exploitation et en construction en France et des implantations **sur chaque façade maritime**. Nous cumulon 15 ans d'**expérience dans l'éolien flottant**.

OW dans le monde

19 projets dans 8 pays, 21 GW (brut)



Dans le monde

18,8 GW en exploitation, construction et avec des droits de développement avancés sécurisés, dont plusieurs projets commerciaux d'éolien flottant

En France

~500 MW en exploitation (Pays de la Loire et d'ici peu Occitanie)
et ~500 MW en cours de construction (Normandie), 90 personnes basées sur chaque façade (yc. Montpellier et Port-La Nouvelle)

OW : pionnier de l'éolien flottant

Prototype

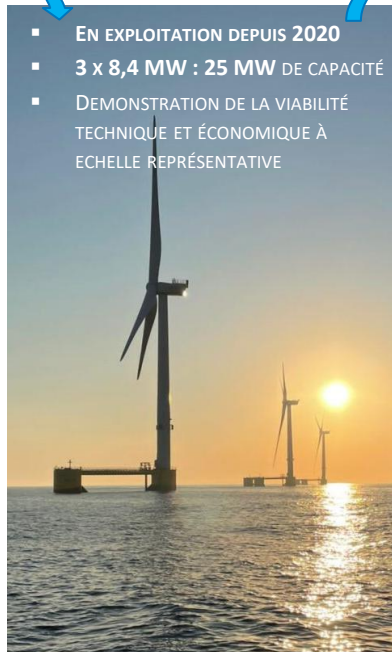
Projets pilotes

Projets commerciaux

WindFloat 1, Portugal



WindFloat Atlantic, Portugal



EFGL, France

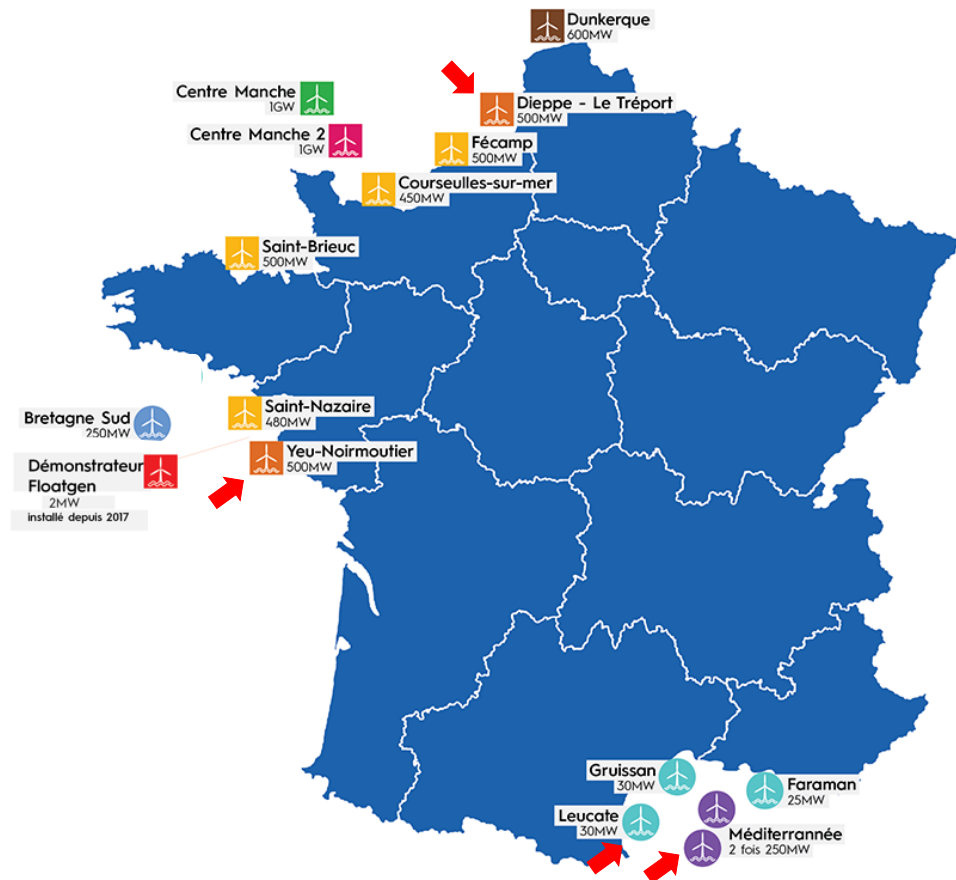


KF Wind, Corée du Sud;
Golden State Wind, US;
Arven, UK; **EFLO, France**



La Banque des Territoires, Investisseur historique majeur de l'éolien en mer en France

- ❑ Dès le 1^{er} appel d'offres d'éolien en mer posé lancé par l'Etat en 2011, la Banque des Territoires s'est engagée dans le soutien de cette filière clé pour la transition énergétique. Elle a ainsi accompagné le projet de Saint-Brieuc jusqu'à la décision finale de construction en 2020.
- ❑ Aujourd'hui, aux côtés d'Ocean Winds, elle est actionnaire de quatre projets :
 - **Eoliennes en mer des Iles d'Yeu et Noirmoutier**, en exploitation,
 - **Eoliennes en mer de Dieppe Le Tréport**, en construction avec une mise service prévue fin 2026,
 - **Les éoliennes flottantes du golfe du Lion**, qui entre en phase d'exploitation,
 - **Eoliennes flottantes d'Occitanie**, en développement.
- ❑ A travers ses investissements la Banque des Territoires poursuit des objectifs ambitieux :
 - Construire les moyens de production d'électricité de demain et renforcer l'indépendance énergétique de la France,
 - Accompagner le développement d'un mix énergétique décarboné implanté au plus près des territoires,
 - Contribuer au développement économique local et à la réindustrialisation.



Une équipe à votre écoute, intervenant déjà localement depuis des années



Jean-Mathieu KOLB
Directeur du Projet



Thomas BORDRON
Responsable
Développement



Agnès SABOURIN
Responsable
adjointe



Alizée LOPEZ
Chef de projet EIE &
Environnement



Samuel LEMIERE
Chef de projet Interfaces
Techniques & Environnement



Nicolas PEIGNET
Chef de projet Relations
pêche



Sandra FLOCH
Coordinatrice du plan
industriel



Elsa COURONNE
Chargée de concertation
locale

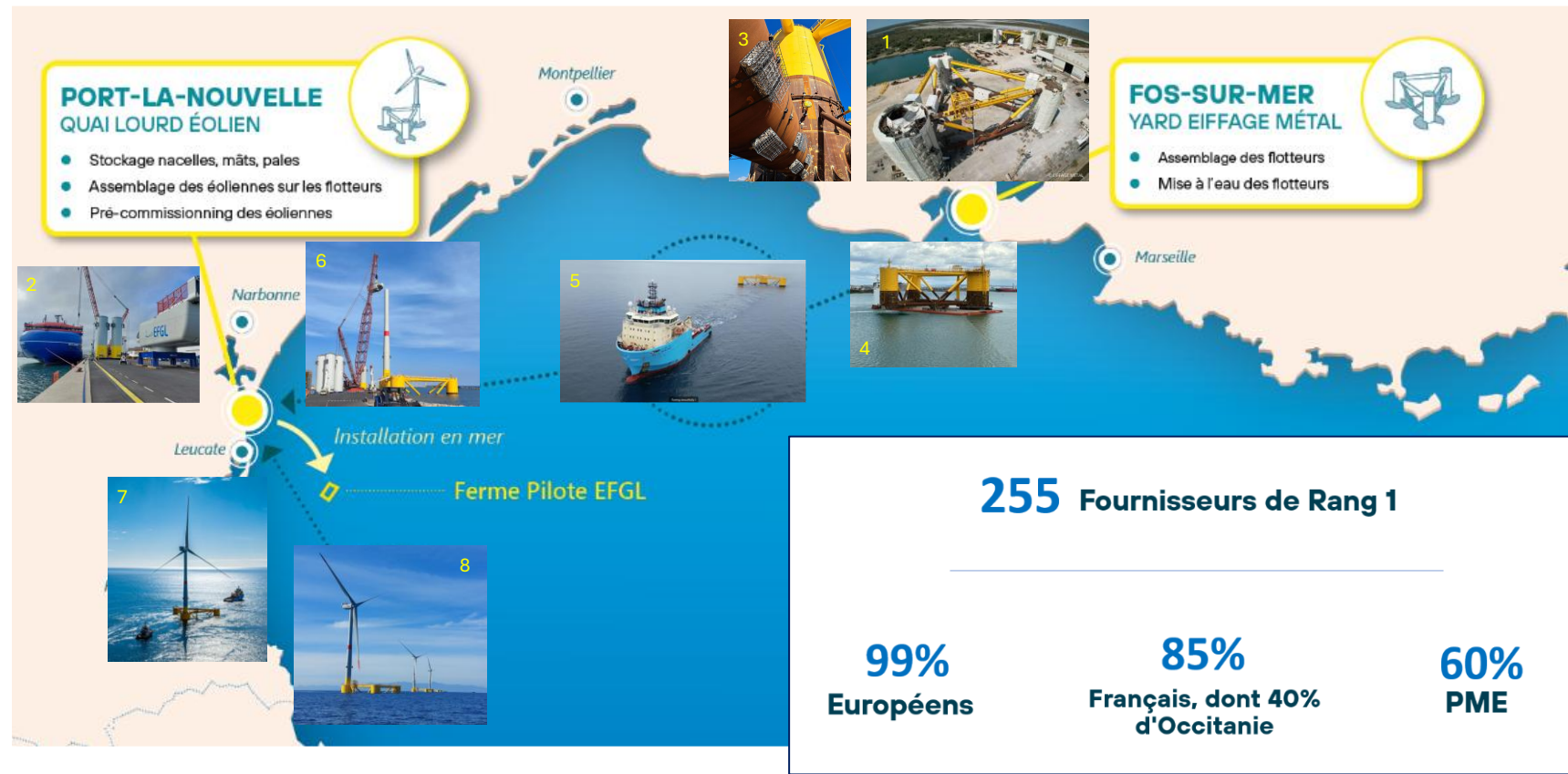


Pierre GARREAU
Chargé de
communication

02. Le projet EFGL



Projet EFGL : Retour d'expérience d'un projet ancré en Méditerranée



[illegible]

Suivis environnementaux : une attention forte au suivi et à l'étude de l'avifaune (oiseaux)



Suivis environnementaux : l'étude d'une première mondiale, l'éco-conception d'un flotteur



De la bouée BoB...



... au 1^{er} flotteur conçu pour maximiser
le développement de la biodiversité

03. Le projet EFLO.



Les grandes lignes du projet

- Parc éolien d'environ 250 MW (maximum 280 MW)
- Zone définie par l'Etat à l'issue d'un débat public
- Éoliennes installées sur fondations flottantes
- Maximum de 19 éoliennes, d'au moins 15 MW de puissance
- Equivalent de la consommation annuelle de près de 500 000 habitants

25 M€ pour l'amélioration de la connaissance du milieu et les mesures environnementales

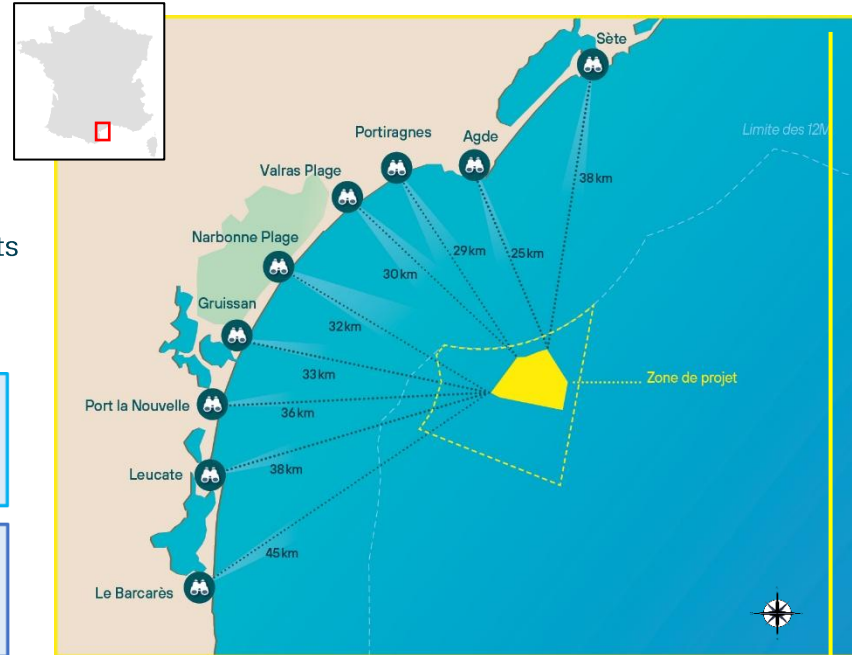
5 M€ de financement d'actions territoriales en région dont 50 % aux départements de l'Aude et de l'Hérault

10 M€ de financement ou investissement participatif, dans les départements concernés sinon la Région

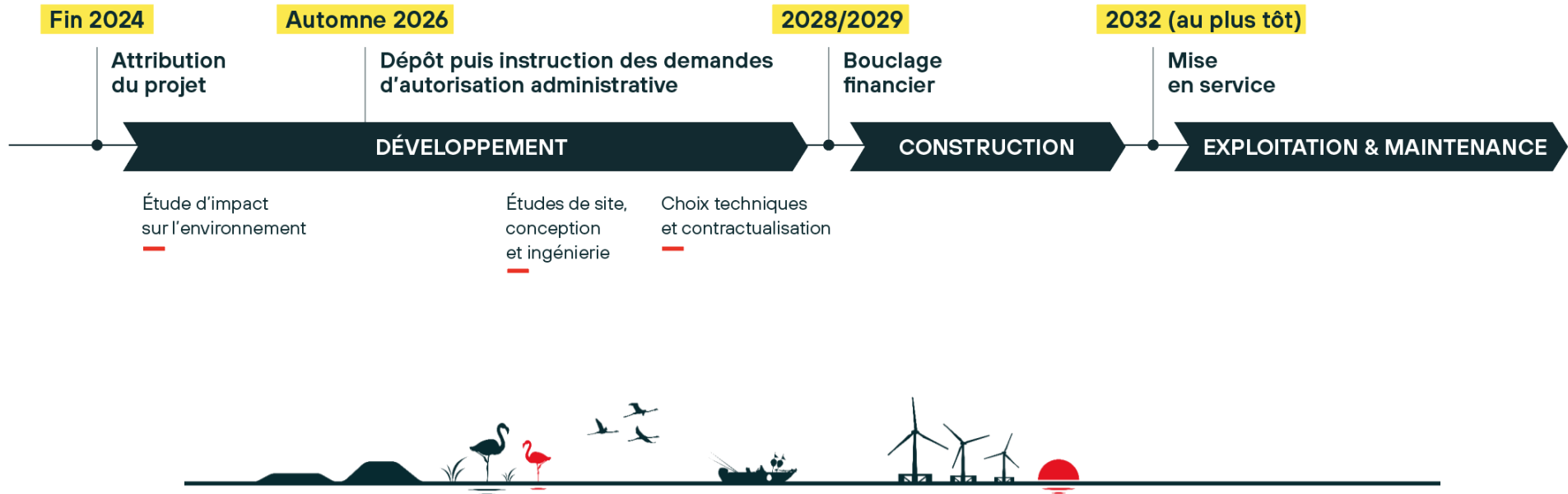
10 % de prestations pour les PME : études, fabrication et travaux d'installation, prestations d'entretien et maintenance

400 000 heures dédiées à l'insertion professionnelle et l'apprentissage dont 80 000 heures de formation certifiante

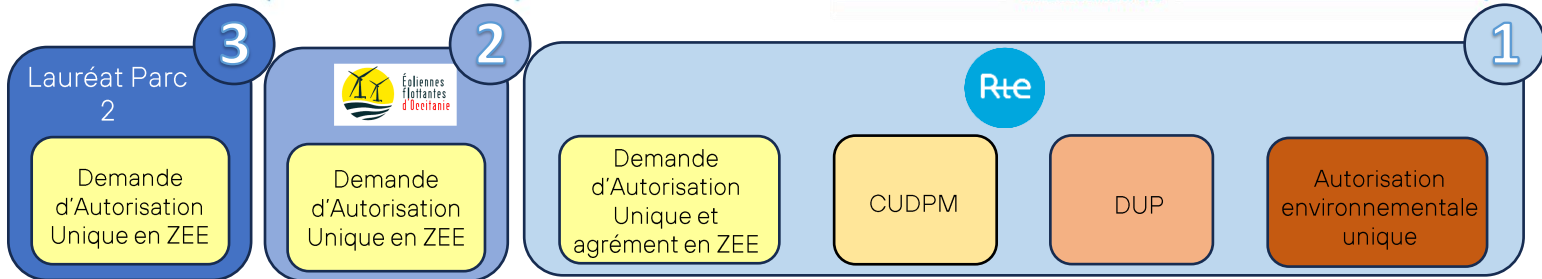
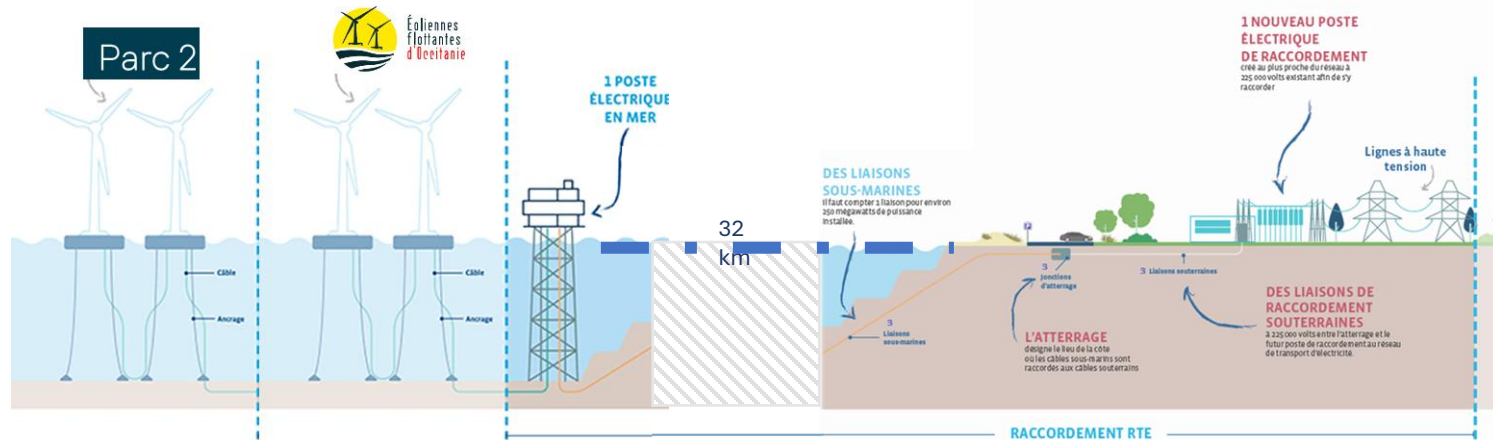
Minimiser l'empreinte carbone et **recycler** les composants en fin de vie, en particulier pales et aimants permanents



De nombreuses étapes encore à venir, laissant le temps à la concertation



Permis et autorisations administratives



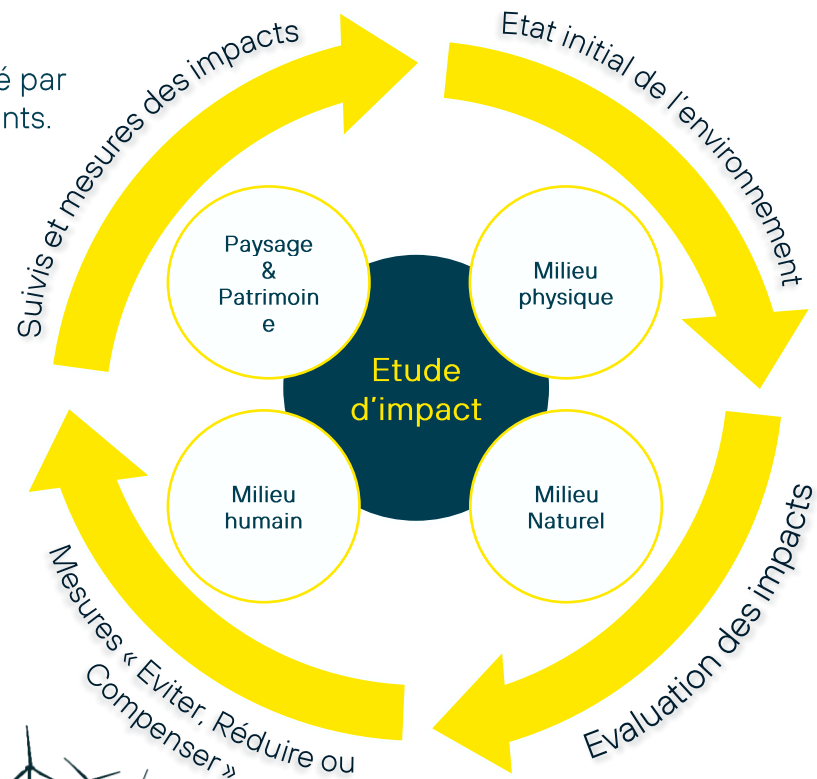
EIE commune, actualisée successivement par les maîtres d'ouvrage lors des dépôts des demandes d'autorisations

Etude d'impact sur l'Environnement

Etat initial de l'environnement d'une durée de 2 ans **en cours** coordonné par l'Etat et ses différents services, sur l'ensemble des milieux et compartiments.

Réalisation de l'Etude d'impact sur l'environnement par le **bureau d'études en Occitanie : EGIS** (Montpellier) entouré de divers experts thématiques.

Un programme de mesures « ERC » et de suivis, permettant de garantir la **préservation de l'environnement** et la poursuite de l'**acquisition de connaissance** en Méditerranée.



Une nouveauté, le permis « enveloppe »

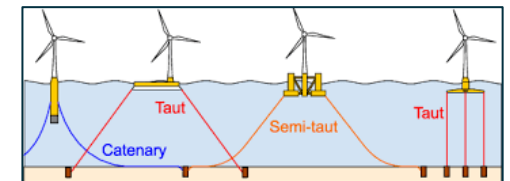
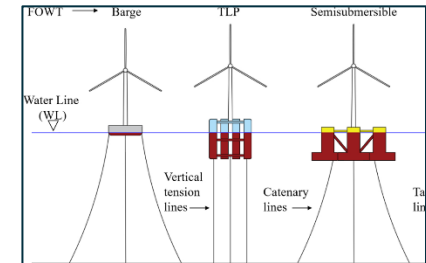
- > Autorisation dite « à caractéristiques variables ».
- > Fondée sur des paramètres non figés au sein d'une enveloppe fixant les limites de validité de l'autorisation.
- > Définition = « élément distinctif d'un projet d'installation susceptible d'évoluer dans les limites fixées par acte d'autorisation de ce projet. » Loi ESSOC -L. 181.28-1 du code de l'Environnement

- a) Une caractéristique variable **continue**, c'est-à-dire une caractéristique pour laquelle la variabilité prend la forme d'une fourchette de valeurs ; cette fourchette de valeurs désigne les valeurs minimales et maximales au sein desquelles les caractéristiques du parc sont susceptibles d'évoluer ;

Ex. : la hauteur des mâts peut évoluer entre X et Y mètres, la surface occupée par les fondations pour le poste en mer peut évoluer entre X et Y mètres carrés, la longueur de câble peut évoluer entre X et Y mètres.

- b) Une caractéristique variable **discrète**, c'est-à-dire une caractéristique pour laquelle la variabilité prend la forme d'options ; ces options correspondent à l'ensemble des options limitativement énumérées par les actes d'autorisation du parc et du raccordement.

Ex. : pour un projet d'installation, des fondations de type monopieu ou avec embase gravitaire sont envisagées. Différentes méthodes de réalisation de l'atterrissage peuvent être envisagées comme le forage dirigé ou la tranchée ouverte.



Concertation territoriale: quelques exemples d'actions passées



Mars

Mai à août

Novembre

Mars

Avril

Réunions publiques à
Narbonne et Portiragnes

Assemblage EFGL

1^{er} GT du PNM golfe
du Lion

Signature
convention pêche

Mondial du Vent



Exemples de partenariat:



Concertation territoriale: les grandes dates prévisionnelles de 2026

✓ Juin:

- Lancement de la plateforme participative
- Lancement des débats mobiles et permanences dans les communes

✓ 1^{er} juillet: Instance de Concertation et de suivi

✓ Automne:

- Ateliers thématiques
- Comité de liaison pêche

✓ Hiver: Comité de liaison



Démarche socio-industrielle / engagements territoriaux

- ✓ Formation: partenaire du projet MECENE, accompagnement des structures académiques régionales
- ✓ Insertion: participation aux salons à destination des demandeurs d'emploi, échanges avec les facilitateurs de clause, partenariat avec Geiq...
- ✓ Mobilisation des entreprises locales: mise en place du groupe d'experts « Industrie », participations aux salons et ateliers EOF sur la façade, réunions BtoB, visites et accompagnement d'entreprises...
- ✓ Versement de 625 k€ en décembre 2025 au fonds biodiversité
- ✓ Actions territoriales:
 - ✓ Accompagnement de projets
 - ✓ Lancement à venir d'un 1^{er} appel à projets
- ✓ Financement/investissement participatif: premiers échanges avec des structures territoriales



Restons en contact



<https://eoliennes-flottantes-occitanie.fr/>



[Plateforme participative | Eoliennes Flottantes d'Occitanie \(EFLO\)](#)



<https://www.linkedin.com/showcase/ow-ocean-winds-france/>



[Le projet](#) [À propos de nous](#) [Nos engagements](#) [L'environnement](#) [La concertation](#) [Actualités](#) [Espace presse](#)

Les Éoliennes
Flottantes d'Occitanie
prennent le large





 oceanwinds.com



Les informations contenues dans ce document présentent un caractère confidentiel. Nul ne peut divulguer, ni communiquer, ni diffuser, ni distribuer, ni stocker, en tout ou en partie, ni les transformer, ni les appliquer à d'autres fins que celles stipulées aux présentes, sans le consentement préalable d'OW. Le destinataire du document s'engage à ce que toutes les personnes ayant accès aux informations respectent la confidentialité des informations et soient responsables de tout dommage causé par toute mauvaise utilisation ou divulgation qui pourrait survenir.

Temps d'échanges avec le public

Raccordement mutualisé des parcs éoliens en mer Narbonnaise Sud-Hérault

Hugo BLANCHET - RTE

Sommaire

- 1. Introduction**
- 2. Caractéristiques du raccordement mutualisé
Narbonnaise Sud-Hérault**
- 3. Etapes en cours et à venir**

1. Introduction

RTE, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité en France



GARANTIR L'ÉQUILIBRE DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Assurer à chaque instant l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité.



EXPLOITER, ENTREtenir ET DÉVELOPPER LE RÉSEAU

Gérer, maintenir et moderniser le réseau de transport d'électricité à haute et très haute tension.



ACHEMINER L'ÉLECTRICITÉ

Transporter l'électricité des sites de production vers les distributeurs et les grands consommateurs industriels.



ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA CONTINUITÉ DE L'ALIMENTATION

Garantir un approvisionnement électrique sûr et fiable sur tout le territoire.



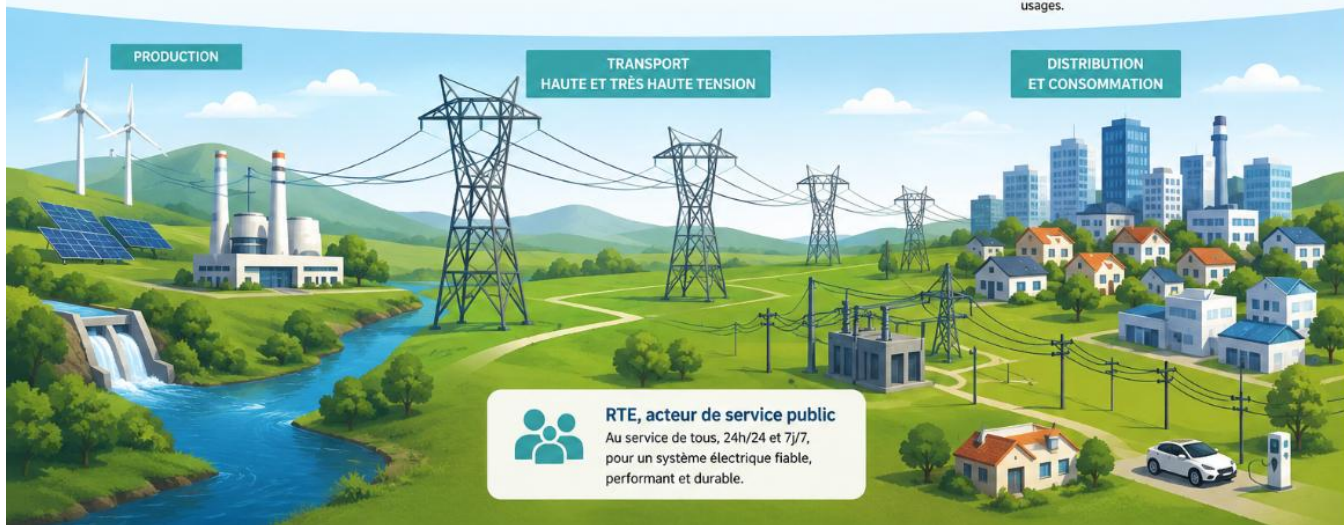
ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Intégrer les énergies renouvelables et adapter le réseau aux nouveaux usages.



PRÉPARER L'AVENIR

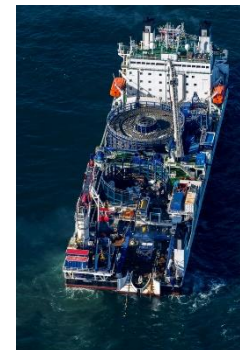
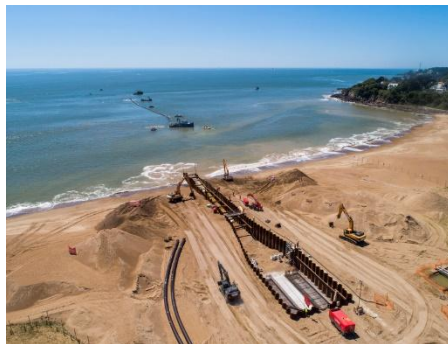
Anticiper les évolutions du système électrique grâce à la planification, aux études et à l'innovation.





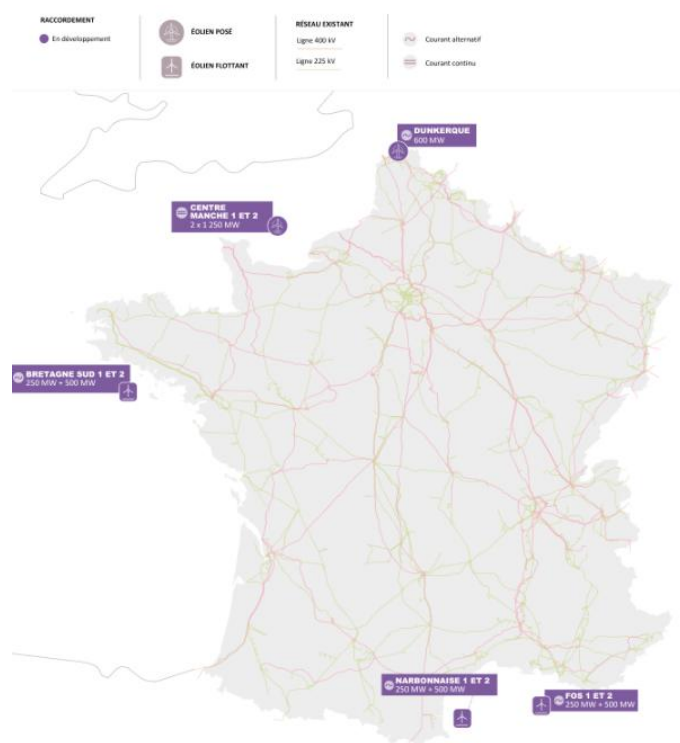
Projets PPE1 : 100% des projets mis à disposition du producteur

- **9 RACCORDEMENT MIS À DISPOSITION** DONT **3 RACCORDEMENTS POUR DES PARCS PILOTES FLOTTANTES EN MEDITERRANEE**
- **3GW RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DES FAÇADES MARITIMES**
- **100% DES COMMANDES CONCLUES AUPRÈS D'ENTREPRISES EUROPÉENNES, DONT PLUS DE LA MOITIÉ BASÉES EN FRANCE**



Saint Nazaire

Projets PPE2 : un changement d'échelle



- **6 PROJETS DE RACCORDEMENTS EN MER DONT 2 RACCORDEMENTS EN HVDC ET 3 RACCORDEMENTS HVAC DE PARCS FLOTTANTS**
- **PLUS DE 5GW** RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DES FAÇADES MARITIMES



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. Caractéristiques du raccordement mutualisé Narbonnaise Sud-Hérault

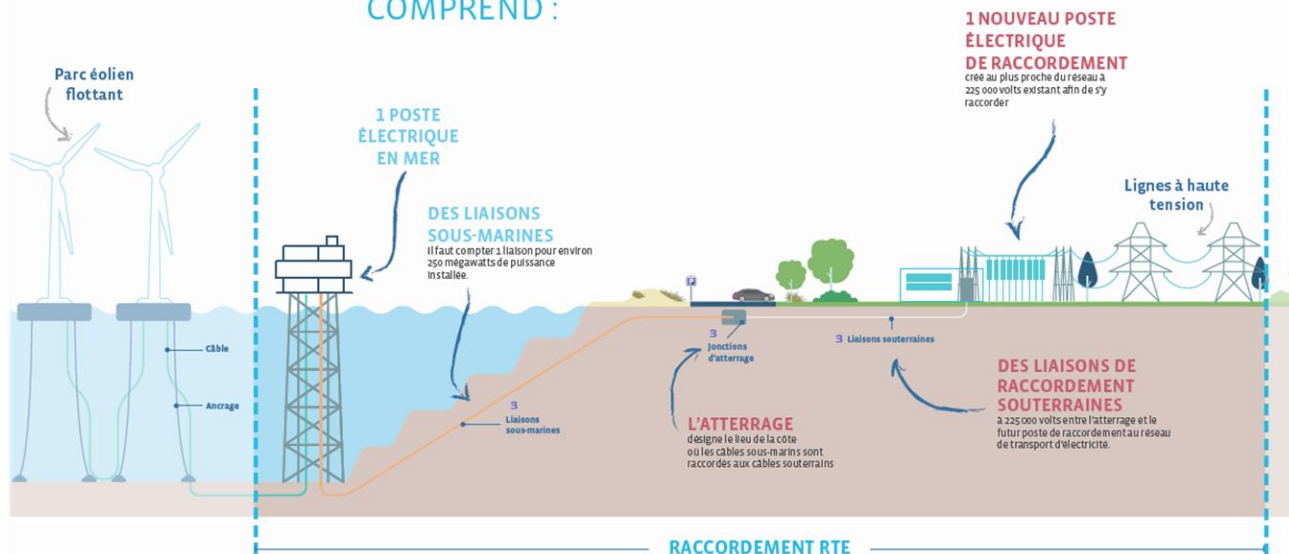
Les ouvrages du raccordement des parcs éoliens en mer

UN PROJET DE LA MER... À LA TERRE !

Le raccordement est constitué d'une partie sous-marine entre le poste électrique en mer et la côte, d'un atterrissage et d'une partie souterraine jusqu'au poste électrique de raccordement.

EN MER, LE PROJET COMPREND :

SUR LA PARTIE TERRESTRE, LE PROJET COMPREND :



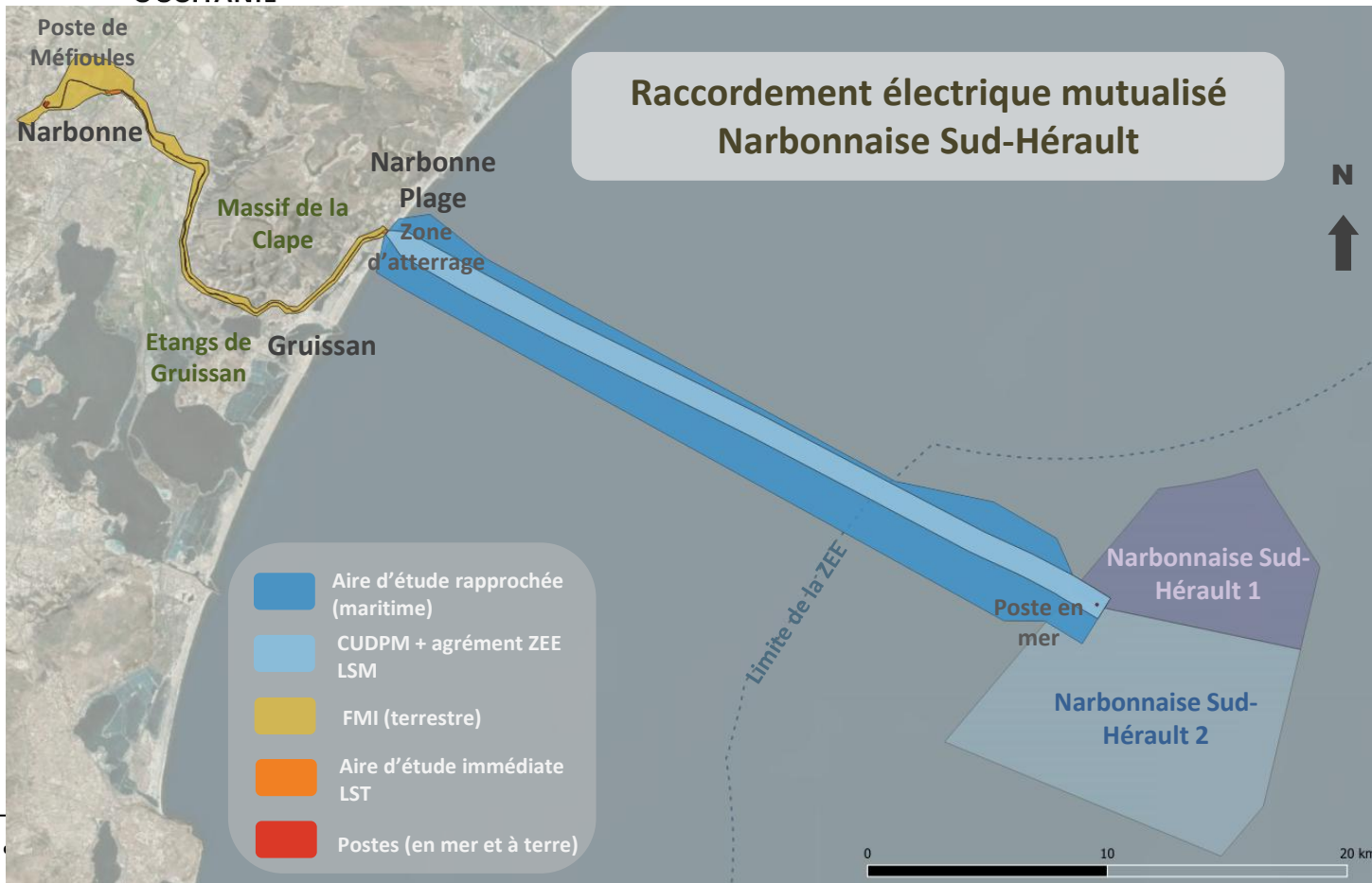


PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté
Égalité
Fraternité

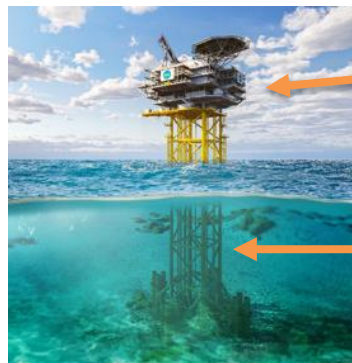


PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE



Consistance technique du projet Narbonnaise

Un Poste en Mer mutualisé (PeM) HVAC de 750MW



- ✓ Le Poste En Mer sera constitué :
 - ✓ D'un Torside fabriqué au Pays Bas (~6 000 t) comportant : un PSEM 66 kV , un PSEM 225 kV (SF6), 3 transformateurs 225/66kV (300MVA)
 - ✓ D'un jacket (~8 700t) fabriqué à Fos

3 liaisons sous-marines 225kV d'environ 35km



- ✓ Atterrage sur la plage du Créneau Naturel à Narbonne en forage dirigé

3 liaisons 1600 mm² Alu
(avec chacune 3 câbles
48 Fibres Optiques)



Poste de Méfioulès en continuité du poste de Livière



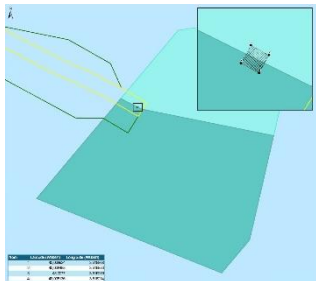
- ✓ Construction bâtiment sous enveloppe métallique (1 000 m²) raccordé au poste de Livière par 2 liaisons 225 kV
- ✓ Installation d'équipements électriques : Réactances et filtres
- ✓ Travaux de terrassement et d'aménagements (~ 3 ha)

3 liaisons souterraines 225kV d'environ 25km



- ✓ Travaux de génie civil
- ✓ De nombreux passages en sous œuvre dont sous le canal de la Robine et des voies SNCF

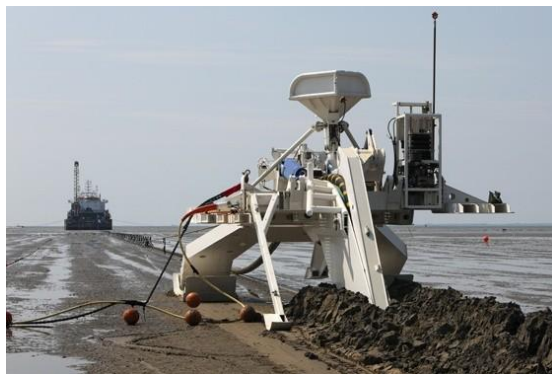




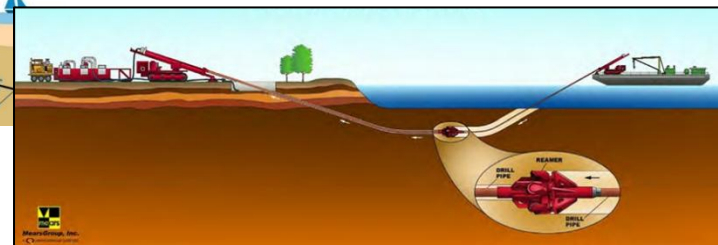
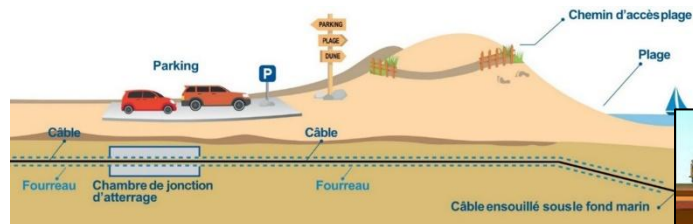
Le poste électrique en mer



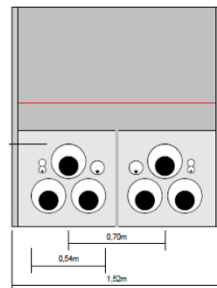
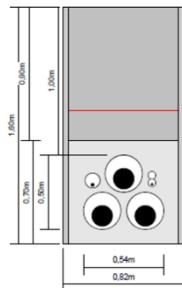
Les liaisons sous-marines (3x225kV)



L'atterrage (3 chambres d'atterrages – Narbonne Plage)



Les liaisons sous-terraines (3x225kV)



Le poste électrique à terre (Méfioulès)



3. Etapes en cours et à venir

Les étapes du projet

Débat public
sur les parcs
éoliens



2021

Désignation
par l'état du
producteur
lauréat du parc
Narbonnaise
Sud Hérault 1



2024

Désignation par l'état
du producteur lauréat
du parc Narbonnaise
Sud Hérault 2



Enquête
publique



2027

2022 
Concertation
avec le
territoire, choix
de l'aire
d'étude et
fuseau de
moindre impact



2026 
Instruction des
autorisations
environnement
ales et
administratives



2032
Mise à
disposition du
raccordement




 Travaux de
raccordement

Temps d'échanges avec le public

Concertation continue

S'informer,

Consulter l'**agenda,**

Donner son avis ou **poser une question.**

Rendez-vous

sur **participer.eoliennes-flottantes-occitanie.fr**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION